

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 mai 2016 CONSEIL MUNICIPAL

Présents : Bertolaccini Christophe, Bieth Jacqueline, Bonnet Noëlle, Bouziane Michèle, Brisemontier Jean-Louis, Combaz Raymond, Derimay Juliette, Joguet-Reccordon Carole, Meunier Edouard, Gibert Danièle, Perino Bernard

Président : Edouard Meunier

Excusés : Pierre Duc représenté par Perino Bernard, Albrieux Nicolas représenté par Christophe Bertolaccini, Deville-Cavellin Elodie représentée par Noëlle Bonnet

Secrétaire : Jacqueline Bieth

Edouard Meunier remercie Claude Bonnet-Ligeon de sa présence et précise qu'après 30 ans de services, il assiste pour la dernière fois au Conseil Municipal. Un pot sera organisé en septembre à l'occasion de son départ à la retraite.

Le procès-verbal du conseil 15 avril est adopté à l'unanimité

Informations générales

Loi NOTRe : La commune vient de recevoir officiellement la notification de l'arrêté préfectoral créant une nouvelle EPCI issue de la fusion des CC d'Albertville, de la CCHCS, du Val d'Arly et du Beaufortain au 1^{er} janvier 2017. La commune a 75 jours pour délibérer et prendra position au conseil du 18 juillet prochain. Une réunion informelle, éventuellement ouverte à des non élus, aura lieu dans la deuxième quinzaine de juin, pour faire le point sur cet important dossier.

Dossier de subvention : la commune a déposé deux dossiers de demande de financement : l'un pour l'isolation thermique de bâtiments communaux, l'autre pour la restructuration du Centre-Bourg. Des fonds d'Etat ont été sollicités et les réponses sont en cours. Le Conseil décide de solliciter également l'aide de la Région, qui vient de redéfinir les modalités d'aide aux collectivités.

PLU

Raymond Combaz rappelle les objectifs de la révision qui ont été définis par délibération du 11 septembre 2015 : Préservation de l'espace paysagé, définir le développement de la commune, croissance démographique.

Chaque groupe de travail présente l'avancée de sa réflexion sur les différents thèmes : Le territoire, l'environnement, le social, l'économie, les déplacements.

Un débat à lieu sur les hypothèses d'évolution de la démographie. Le conseil municipal retient l'option d'une croissance démographique volontariste pour atteindre les 1020 habitants en 2030, soit la création de 70 logements d'ici 2030.

Personnel communal

Création de poste Adjoint administratif 1ère classe : Le Conseil municipal sur proposition du maire décide de créer un poste d'adjoint administratif 1ère classe à 35h et de demander la suppression du poste d'adjoint administratif 2ème classe à 35h suite à une évolution de carrière.

Rémunération agent contractuel : Par délibération du 29 mai 2015, la rémunération des agents contractuel est fixée à l'indice majoré 315 de la fonction publique, qui est devenu inférieur au smic suite à sa revalorisation. Le conseil, sur proposition du maire, fixe la rémunération des agents contractuels à l'indice majoré 322, soit un niveau supérieur de 1.66% par rapport au smic actuel.

Indemnité de conseil du comptable public

Cet indemnité correspond aux prestations de conseil et d'assistance du comptable public fourni à la collectivité en matière comptable, budgétaire ou financière. Le conseil municipal accepte de verser cette indemnité au taux maximum, ce qui représente 165,88€ (rappel 2015) et 505,93 (brut) au titre de 2016.

Compte rendu des commissions

Sentiers : Carole Joguet informe que l'aménagement du Sentier Découverte est quasiment terminé. Un flyer destiné aux offices de Tourisme environnants pour assurer la promotion du sentier est en cours d'impression. Avec le sentier des Pointières, Queige élargit ainsi son offre de sentiers à thèmes et profite de son emplacement à la porte du Beaufortain pour faire découvrir et apprécier le territoire. Une réunion ce jour de la commission sentiers a également fait le point sur le balisage et les plaquettes de présentation de tous les autres sentiers de Queige.

Forêt : Suite à l'incendie de juillet dernier qui avait totalement détruit 1,6 ha de forêt communale, la commune a reçu une indemnisation de 78 576 euros correspondant pour moitié au préjudice et aux frais d'intervention des secours, et pour l'autre moitié aux frais de réimplantation de la forêt. Par ailleurs, une visite a eu lieu récemment sur le chantier de la piste forestière de Bonnecine, en voie d'achèvement. Une large plateforme de dépôt, bien placée au bas de la commune et à proximité de la voirie départementale, permettra à terme de limiter à mi-charge les camions de grumes sur la voirie communale.

Agriculture : Carole Joguet informe le conseil des différentes formules de mise à disposition d'alpage pour les agriculteurs. Pour celui de la Motte, décision de retenir une formule reconductible d'année en année. Affirmation également de la volonté d'accompagner l'installation de jeunes agriculteurs sur la commune.

Voirie : Raymond Combaz informe le conseil de tous les travaux en cours réalisés soit par la Colas, soit par la SERTPR. Des réserves seront faites, car sur certains secteurs, les intempéries ont pu nuire à la qualité des réalisations. La réfection du trottoir devant la mairie sera achevée prochainement par la pose d'une résine pour le matérialiser et l'installation de barrières pour délimiter la zone de stationnement.

Communication et vie associative : La plaquette de présentation de la commune est achevée. Noëlle Bonnet rend compte d'une réunion avec les associations qui a

permis de faire le point sur les besoins en locaux de stockage. Une répartition tenant compte des nouveaux locaux et des activités a été proposée. Le territoire se mobilise pour accueillir l'étape du tour de France du 22 juillet. Pour Queige, l'UTB assurera une buvette sur le site du plan d'eau. Le bar du village sera ouvert toute la journée. Possibilité de suivre l'étape qui sera retransmise intégralement au village et sous le chapiteau de l'UTB Les Talents de Queige assureront la décoration du village et ouvriront l'exposition toute la journée. Ouverture de la bibliothèque ce jour-là. Vote d'un budget de 3000 euros pour accompagner cette manifestation.

Questions diverses

Lotissement entrée village : suite à l'arrêt des travaux depuis plus d'un an et à ses conséquences néfastes (image de la commune, conséquences sur le voisinage, dégradations), un courrier en recommandé a été adressé au lotisseur.

Autorisation de chasse administrative : La société de chasse attire notre attention sur la recrudescence de la population de renards et de blaireaux. Décision d'adresser un courrier à la Préfecture pour demander une chasse administrative (9 voix pour, 2 contre, 3 abstentions)

Sonnerie des cloches de l'église : Des demandes d'interrompre la sonnerie des heures la nuit, parviennent en mairie. Décision est prise de les suspendre de 23 heures à 6 heures le matin (7 voix pour, 3 contre, 4 abstentions), comme l'ont fait auparavant Arêches, Beaufort, et depuis longtemps Hauteluze et les Saisies.

Contentieux à la Poyat : M. Bouvier-Bangillon André a engagé un procès contre la commune et plusieurs riverains en 2013, leur reprochant de lui avoir porté préjudice en comblant le départ d'un chemin desservant sa propriété. Un jugement rendu fin 2015 a donné tort à M. Bouvier-Bangillon et l'a condamné aux dépens (1400€ euros à rembourser à la commune). Mais M Bouvier-Bangillon a décidé de faire appel.

Bibliothèque : La bibliothèque a été réaménagée par les bénévoles et les services techniques. Une porte ouverte est organisée le 17 juin pour permettre à la population de redécouvrir cet espace de lecture.

Fixe la prochaine réunion au 18 juillet 2016.

La séance est levée à 24h.

Pour extrait :

En mairie, le 6 juin 2016

Le Maire,

